**Sophie Cluzel**

Secrétaire d’Etat auprès du Premier ministre

chargée des Personnes handicapées

**Claire Compagnon**

Déléguée interministérielle à la stratégie nationale

pour l’autisme au sein des troubles

du neuro-développement

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 mars 2021

**Point d’étape sur trois années de mise en œuvre de la stratégie nationale pour l’autisme au sein des troubles du neuro développement.**

La France compte 700.000 personnes autistes, et plus encore lorsque s’ajoute toutes les personnes présentant un autre trouble du neuro-développement (TND)[[1]](#footnote-1) : chaque année, ce sont 35.000 enfants qui naissent en France avec un TND.

Depuis l’adoption en 2018 de la stratégie nationale autisme au sein des troubles, l’ensemble du Gouvernement est pleinement mobilisé pour répondre aux attentes fortes et légitimes des personnes.

Avec les mesures et dispositifs déployés depuis 3 ans, notre pays commence enfin à inverser le retard qui pénalisait trop les familles alors que l’impact sociétal de l’autisme se mesure au quotidien. Agir plus précocement auprès des enfants, diversifier les modalités de scolarisation, soutenir et dynamiser l’approche scientifique ou encore renforcer l’accompagnement des adultes, la mobilisation et l’action conjuguées nous permettent à présent de dresser un bilan d’étape constructif.

La stratégie nationale autisme au sein des TND 2018-2022 s’est déployée dans tous les territoires avec 5 axes forts :

* Remettre la science au cœur de la politique publique en dotant la France d’une recherche d’excellence ;
* Intervenir plus précocement auprès des enfants présentant des différences de développement;
* Rattraper notre retard en matière de scolarisation ;
* Soutenir la pleine citoyenneté des adultes ;
* Soutenir les familles et reconnaître leur expertise.
1. **2020 a été une année de forte accélération en matière de recherche et innovation. La science s’est également imposée avec les travaux sur la qualité des interventions des professionnels.**
* Le Groupement d’intérêt scientifique sous la direction du Professeur Catherine Barthélemy a été constitué et au cours de ces derniers mois, il s’est enrichi de 66 nouvelles équipes expertes, portant leur nombre à 100 ;
* Deux nouveaux centres d’excellence TSA-TND,à Lyon et Strasbourg ont été labellisés, ils se sont ajoutés aux trois autres centres reconnus en 2019 ;
* L’implication des jeunes chercheurs a été accentuée avec la création de14 postes de chefs de cliniques ;
* La collaboration avec Sorbonne Universités a permis la création d’un Living-Learning Lab. Il accompagne déjà cinqprojets d’**innovations** ;
* Des travaux visant à accompagner et faire évoluer les pratiques des professionnels des CMP-CMPP-CAMSP, les parents, ARS et opérateurs dans l’application des bonnes pratiques de la Haute autorité de santé et la structuration territoriale des réponses aux besoins de santé publique dans le champ des TND, sont en cours.
1. **Le repérage et l’accompagnement précoce des enfants de 0-6 ans s’est massifié. En raison de la crise, le déploiement des dispositifs pour les 7-12 ans se fera, lui, progressivement.**
* Plus de 35.000 enfants naissent chaque année en France avec un trouble du neuro-développement. La stratégie a mis en œuvre un triptyque d’actions afin d’améliorer leurs perspectives de développement ;
* *Le repérage* *précoce* : la grille d’analyse pour repérer les écarts de développement continue à être diffusée auprès des médecins généralistes, pédiatres, médecins scolaires, professionnels de la petite enfance. **En un an, le nombre d’enfants repérés est passé de 150 à 6800 ;**
* *L’accompagnement et le diagnostic* : **63 plateformes sont d’ores et déjà opérationnelles**. Elles définissent et coordonnent un parcours d’interventions et de bilans ;
* *Le financement des interventions* : **3 800 familles ont bénéficié du forfait** de prise en charge précoce. C’est à dire qu’un psychologue, un ergothérapeute ou un psychomotricien est intervenu auprès de l’enfant sans que sa famille n’ait à payer, représentant une économie moyenne de 1500€.
1. **La dynamique de scolarisation des élèves autistes, en milieu ordinaire et à plein temps, a été soutenue et le sera encore à la rentrée prochaine.**
* Plus de 41000 élèves autistes sont désormais scolarisés en milieu ordinairesoit 1800 supplémentaires par rapport à la rentrée 2019 ;
* 101 professeurs ressources ont été formés pour guider les enseignants accueillant ces élèves ;
* 247 classes spécifiques (Unités d’enseignement maternelle autiste (UEMA) et élémentaire (UEEA)) ont été créés sur tout le territoire ;
* La stratégie nationale a également favorisé le développement de plusieurs formes de scolarisation : 14 écoles ont déployé un dispositif innovant d’autorégulation ;
* Pour la rentrée de septembre 2021, 85 nouvelles ouvertures de classes sont d’ores et déjà assurées.
1. **Répondant à un enjeu de dignité, un nouveau format de lieu d’accueil pour les adultes autistes aux profils très complexes a été défini**. **Le soutien à la pleine citoyenneté des adultes à de façon générale progressé.**
* Pour les personnes autistes présentant des troubles très complexes, la solution d’unités résidentielles médico-sociales de petite taille (6 résidents) a été retenue. Ces unités ont pour objectif d’offrir un lieu de vie aux personnes, 365 jours/an et 24h/24h. Elles seront déployées progressivement sur tout le territoire, dès 2021, selon un maillage efficace pour garantir leur rôle de structures de recours, avec des accompagnements intensifs et très spécialisés ;
* 14% des personnes entrées dans l’emploi accompagné sont autistes (+3%) ;
* 62 groupes d’entraide mutuelle (GEM) accueillent désormais des personnes avec TSA ;
* 25 projets d’habitats inclusifs à destination d’un public TSA ont vu le jour.
1. **Le soutien aux familles : la diminution des délais d’attente dans les Centres de Ressources Autisme (CRA) et l’amélioration de la reconnaissance du statut d’aidants.**
* 8,8 millions d’euros ont été investis et 74 équivalents temps plein ont été recrutés en renfort pour établir les diagnostics dans les Centres de ressources autisme. Les temps d’attente ont déjà diminué en moyenne de 100 jours ;
* Les CRA ont permis la formation de 6900 aidants et le Centre de ressources autisme d’Ile-de-France (CRAIF) a mis en place une plateforme dédiée ;
* Le déploiement de l’offre de répit pour les familles, aidants et personnes concernées par les troubles du neuro-développement s’inscrit désormais dans la stratégie nationale « Agir pour les aidants » annoncée en 2020 au cours de la crise sanitaire avec la création de solutions de répit adaptées et le congé rémunéré « proche aidant ».

Contact presse Secrétariat d’Etat chargé des Personnes handicapées

**seph.communication@pm.gouv.fr**

Contact presse Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l’autisme au sein des troubles du neuro-développement

**arnaud.lestang@pm.gouv.fr**

06 30 84 25 12

1. Troubles du spectre de l’autisme TSA, troubles du développement intellectuel, troubles Dys (Dyslexie, dyspraxie, dysphasie, dyscalculie, dysorthographie), troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité(TDAH). [↑](#footnote-ref-1)